

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
6 janvier 2020
Français
Original : russe

**Lettre datée du 20 décembre 2019, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne du 16 novembre au 20 décembre 2019 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) V. Nebenzia



Annexe à la lettre datée du 20 décembre 2019 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (16 novembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 22 violations, dans les provinces d'Edleb (9), de Lattaquié (5), d'Alep (7) et de Hama (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé 12 violations, dans les provinces d'Edleb (5) et de Lattaquié (7).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 241. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 709,7785 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (17 novembre 2019)**Respect de la cessation des hostilités**

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 30 violations, dans les provinces d'Edleb (10), de Lattaquié (8), d'Alep (8) et de Hama (4).

Le bureau turc a quant à lui recensé 19 violations, dans les provinces de Lattaquié (8), d'Edleb (6), d'Alep (4) et de Hama (1).

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (18 novembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 23 violations, dans les provinces d'Edleb (7), d'Alep (5), de Lattaquié (4) et de Hama (7).

Le bureau turc a quant à lui recensé 17 violations, dans les provinces d'Edleb (6), de Lattaquié (9), d'Alep (1) et de Hama (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 243. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 719,652 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (19 novembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 28 violations, dans les provinces d'Edleb (10), d'Alep (6), de Lattaquié (8) et de Hama (4).

Le bureau turc a quant à lui recensé 22 violations, dans les provinces d'Edleb (7), de Lattaquié (6), d'Alep (3) et de Hama (6).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit une opération humanitaire à Mazraa (province de Soueïda), où 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,450 tonnes ont été distribués à la population.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 244. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 722,102 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (20 novembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 26 violations, dans les provinces d'Edleb (9), d'Alep (8), de Lattaquié (6) et de Hama (3).

Le bureau turc a quant à lui recensé 19 violations, dans les provinces d'Edleb (1), de Lattaquié (7), d'Alep (2) et de Hama (9).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 244. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 722,102 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (21 novembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 28 violations, dans les provinces d'Edleb (9), d'Alep (8), de Lattaquié (8) et de Hama (3).

Le bureau turc a quant à lui recensé 24 violations, dans les provinces d'Edleb (12), de Lattaquié (6), de Hama (4) et d'Alep (2).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit deux opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,450 tonnes à Noueïha (province de Homs) ;
- 200 colis alimentaires d'un poids total de 1,170 tonne à Bouqros (province de Deïr el-Zor).

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 247. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 725,72 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (22 novembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 30 violations, dans les provinces d'Edleb (13), d'Alep (9), de Lattaquié (6) et de Hama (2).

Le bureau turc a quant à lui recensé 17 violations, dans les provinces d'Edleb (11), de Lattaquié (5) et d'Alep (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit deux opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,925 tonnes dans le quartier Qoutna d'Alep (province d'Alep) ;
- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,450 tonnes à Heïdi (province de Raqqa).

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 248. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 731,097 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (23 novembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 24 violations, dans les provinces de Lattaquié (6), d'Alep (4), d'Edleb (13) et de Hama (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé 15 violations, dans les provinces de Lattaquié (6), d'Alep (1) et de Hama (8).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit une opération humanitaire à Hassaké (province de Hassaké), où 1 000 colis alimentaires d'un poids total de 5,850 tonnes ont été distribués à la population.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 250. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 736,95 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (24 novembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 14 violations, dans les provinces d'Alep (5), d'Edleb (3), de Lattaquié (3) et de Hama (3).

Le bureau turc a quant à lui recensé 15 violations, dans les provinces d'Alep (6), de Lattaquié (5) et d'Edleb (4).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit trois opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,450 tonnes à Snoubar (province de Lattaquié) ;
- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,925 tonnes à Salhiyé (province de Deïr el-Zor) ;
- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,925 tonnes à Kobané (province d'Alep).

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 253. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 745,25 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (25 novembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 24 violations, dans les provinces d'Edleb (7), de Lattaquié (8), d'Alep (6) et de Hama (3).

Le bureau turc a quant à lui recensé 13 violations, dans les provinces de Hama (5) et de Lattaquié (8).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit deux opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,450 tonnes à Aliqin (province de Deraa) ;
- 400 colis alimentaires d'un poids total de 1,940 tonne à Palmyre (province de Homs), dans le cadre de l'opération « Des enfants de Russie aux enfants de Syrie ».

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 255. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 749,64 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (26 novembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 19 violations, dans les provinces de Lattaquié (5), d'Alep (5), d'Edleb (6) et de Hama (3).

Le bureau turc a quant à lui recensé 13 violations, dans les provinces de Lattaquié (2), d'Alep (1), de Hama (2) et d'Edleb (8).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit une opération humanitaire à Abou Natouliyé (province de Rakka), où 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,925 tonnes ont été distribués à la population.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (27 novembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 24 violations, dans les provinces d'Edleb (11), d'Alep (6), de Lattaquié (6) et de Hama (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé 16 violations, dans les provinces de Lattaquié (7), d'Edleb (5), d'Alep (3) et de Hama (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 256. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 752,565 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (28 novembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 15 violations, dans les provinces d'Edleb (6), d'Alep (3), de Lattaquié (3) et de Hama (3).

Le bureau turc a quant à lui recensé 2 violations, dans les provinces d'Alep (1) et de Hama (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit deux opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 350 colis alimentaires d'un poids total de 2,475 tonnes à Malikiyé (province d'Edleb) ;
- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,925 tonnes à Tell Ghazal (province de Hassaké).

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 258. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 757,965 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (29 novembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 21 violations, dans les provinces de Lattaquié (6), d'Alep (4), d'Edleb (8) et de Hama (3).

Le bureau turc a quant à lui recensé 6 violations, dans les provinces de Lattaquié (1), d'Alep (3) et d'Edleb (2).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit une opération humanitaire à Boustan el-Qasr (province d'Alep), où 350 colis alimentaires d'un poids total de 2,475 tonnes ont été distribués à la population.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 259. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 760,440 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (30 novembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 20 violations, dans les provinces d'Edleb (9), de Lattaquié (5), d'Alep (3) et de Hama (3).

Le bureau turc a quant à lui recensé 18 violations, dans les provinces d'Edleb (10), de Lattaquié (6) et d'Alep (2).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit une opération humanitaire à Qamichli (province de Hassaké), où 300 colis alimentaires d'un poids total de 1,755 tonne ont été distribués à la population.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 260. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 762,195 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (1^{er} décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 27 violations, dans les provinces d'Edleb (12), de Lattaquié (7), d'Alep (7) et de Hama (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé 45 violations, dans les provinces d'Edleb (39), de Lattaquié (1), d'Alep (4) et de Hama (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit deux opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 350 colis alimentaires d'un poids total de 2,475 tonnes à Jindiriyé (province de Lattaquié) ;
- 350 colis alimentaires d'un poids total de 2,475 tonnes à Husseïniyé (province de Deïr el-Zor).

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 262. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 767,145 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (2 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 21 violations, dans les provinces de Lattaquié (3), d'Alep (5), d'Edleb (10) et de Hama (3).

Le bureau turc a quant à lui recensé 50 violations, dans les provinces de Lattaquié (10), d'Edleb (34) et de Hama (6).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit trois opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 275 colis alimentaires d'un poids total de 1,690 tonne à Qnaïyé (province de Deraa) ;
- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,925 tonnes à Chiran (province d'Alep) ;
- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,925 tonnes à Harmalé (province de Raqqa).

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 265. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 774,685 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (3 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 56 violations, dans les provinces de Lattaquié (17), d'Alep (13), d'Edleb (19) et de Hama (7).

Le bureau turc a quant à lui recensé 36 violations, dans les provinces de Lattaquié (2), d'Edleb (30) et d'Alep (4).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 265. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 774,685 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (4 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 40 violations, dans les provinces de Lattaquié (13), d'Alep (10), d'Edleb (11) et de Hama (6).

Le bureau turc a quant à lui recensé 35 violations, dans les provinces de Lattaquié (5), d'Edleb (27) et de Hama (3).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit une opération humanitaire à Kornaz (province de Hama), où 350 colis alimentaires d'un poids total de 2,0475 tonnes ont été distribués à la population.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 266. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 776,7325 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (5 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 42 violations, dans les provinces de Lattaquié (10), d'Alep (12), d'Edleb (15) et de Hama (5).

Le bureau turc a quant à lui recensé 44 violations, dans les provinces de Lattaquié (6), d'Edleb (34), de Hama (3) et d'Alep (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit deux opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,925 tonnes à Chahar (province d'Alep) ;
- 350 colis alimentaires d'un poids total de 2,048 tonnes à Mzeïrib (province de Deraa).

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 268. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 781,706 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (6 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 33 violations, dans les provinces d'Edleb (10), d'Alep (9), de Lattaquié (8) et de Hama (6).

Le bureau turc a quant à lui recensé 17 violations, dans les provinces de Lattaquié (9) et de Hama (8).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 268. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 781,706 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (7 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 39 violations, dans les provinces de Lattaquié (12), d'Alep (11), d'Edleb (11) et de Hama (5).

Le bureau turc a quant à lui recensé 27 violations, dans les provinces de Lattaquié (4), d'Edleb (13) et d'Alep (10).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 268. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 781,706 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (8 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 38 violations, dans les provinces de Lattaquié (12), d'Alep (8), d'Edleb (13) et de Hama (5).

Le bureau turc a quant à lui recensé 30 violations, dans les provinces de Lattaquié (6), d'Edleb (19), de Hama (2) et d'Alep (3).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit quatre opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 350 colis alimentaires d'un poids total de 2,0475 tonnes à Tabiyé (province de Deir el-Zor) ;
- 350 colis alimentaires d'un poids total de 2,0475 tonnes dans le camp de réfugiés « Haram » (province de Lattaquié) ;
- 350 colis alimentaires d'un poids total de 2,0475 tonnes dans le quartier Zahra-Abd d'Alep ;
- 2 000 colis alimentaires d'un poids total de 11,700 tonnes à Raqqa.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 272. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 799,550 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (9 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 40 violations, dans les provinces d'Edleb (13), de Lattaquié (13), d'Alep (9) et de Hama (5).

Le bureau turc a quant à lui recensé 21 violations, dans les provinces d'Edleb (12), de Hama (7) et de Lattaquié (2).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit une opération humanitaire à Cheik Meskine (province de Deraa), où 275 colis alimentaires d'un poids total de 1,609 tonne ont été distribués à la population.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 273. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 801,159 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (10 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 40 violations, dans les provinces d'Edleb (13), de Lattaquié (13), d'Alep (9) et de Hama (5).

Le bureau turc a quant à lui recensé 8 violations, dans les provinces d'Alep (4), d'Edleb (3) et de Hama (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 273. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 801,159 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (11 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 24 violations, dans les provinces de Lattaquié (6), d'Alep (4), d'Edleb (9) et de Hama (5).

Le bureau turc a quant à lui recensé 12 violations, dans les provinces de Lattaquié (3), d'Edleb (2), de Hama (2) et d'Alep (5).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit trois opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 350 colis alimentaires d'un poids total de 2,0475 tonnes à Oum el-Nizam (province de Homs) ;
- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,925 tonnes à Karak Maoula (province d'Alep) ;
- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,925 tonnes à Ghouzaliya (province de Hassaké).

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 276. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 809,057 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (12 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 27 violations, dans les provinces de Lattaquié (8), d'Alep (8), d'Edleb (6) et de Hama (5).

Le bureau turc a quant à lui recensé 28 violations, dans les provinces d'Edleb (18), de Hama (5), de Lattaquié (3) et d'Alep (2).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit une opération humanitaire à Jellin (province de Deraa), où 350 colis alimentaires d'un poids total de 2,048 tonnes ont été distribués à la population.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 277. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 811,105 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (13 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 21 violations, dans les provinces d'Edleb (8), de Lattaquié (6), d'Alep (5) et de Hama (2).

Le bureau turc a quant à lui recensé 13 violations, dans les provinces d'Edleb (8), de Hama (3), de Lattaquié (1) et d'Alep (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit deux opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 350 colis alimentaires d'un poids total de 2,048 tonnes dans le quartier Moucharaka d'Alep ;
- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,925 tonnes à Abou Jaddi (province de Raqqa).

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 279. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 816,078 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (14 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 24 violations, dans les provinces de Lattaquié (5), d'Alep (5), d'Edleb (10) et de Hama (4).

Le bureau turc a quant à lui recensé 11 violations, dans les provinces de Lattaquié (1), d'Edleb (7), de Hama (1) et d'Alep (2).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit une opération humanitaire à Hassaké (province de Hassaké), où 1 000 colis alimentaires d'un poids total de 5,850 tonnes ont été distribués à la population.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 280. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 821,928 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (15 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 19 violations, dans les provinces d'Edleb (9), de Lattaquié (5), d'Alep (4) et de Hama (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé 12 violations, dans les provinces d'Edleb (11) et de Lattaquié (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit trois opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 350 colis alimentaires d'un poids total de 2,0475 tonnes à Marrat (province de Deir el-Zor) ;
- 350 colis alimentaires d'un poids total de 2,0475 tonnes à Hamidiyé (province de Tartous) ;
- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,925 tonnes à Hamdoun (province d'Alep).

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 283. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 828,948 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (16 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 21 violations, dans les provinces d'Edleb (7), de Lattaquié (5), de Hama (5) et d'Alep (4).

Le bureau turc a quant à lui recensé 17 violations, dans les provinces d'Edleb (8), d'Alep (4), de Hama (3) et de Lattaquié (2).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit deux opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 280 colis alimentaires d'un poids total de 1,638 tonne à Samad (province de Deraa) ;
- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,450 tonnes à Joub el-Chaer (province de Raqqa).

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 285. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 833,036 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (17 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 50 violations, dans les provinces de Lattaquié (19), d'Alep (8), d'Edleb (16) et de Hama (7).

Le bureau turc a quant à lui recensé 40 violations, dans les provinces de Lattaquié (5), d'Edleb (30), de Hama (1) et d'Alep (4).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 285. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 833,036 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (18 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 45 violations, dans les provinces d'Edleb (14), de Lattaquié (12), d'Alep (11) et de Hama (8).

Le bureau turc a quant à lui recensé 40 violations, dans les provinces d'Edleb (32), d'Alep (4) et de Lattaquié (4).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit deux opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 350 colis alimentaires d'un poids total de 2,048 tonnes à Tell Amara (province d'Edleb) ;
- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,925 tonnes à Tell Souleïmani (province de Hassaké).

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 287. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 838,009 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (19 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 54 violations, dans les provinces d'Edleb (18), de Lattaquié (16), d'Alep (12) et de Hama (8).

Le bureau turc a quant à lui recensé 51 violations, dans les provinces d'Edleb (42), de Lattaquié (8) et d'Alep (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit trois opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 350 colis alimentaires d'un poids total de 2,048 tonnes à Hamidiyé (province de Qouneïtra) ;
- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,925 tonnes à Sabaa Jaafar (province d'Alep) ;
- 1 000 colis alimentaires d'un poids total de 4,900 tonnes à Tabqa (province de Raqqa).

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 290. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 847,882 tonnes.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (20 décembre 2019)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

En vertu d'un accord conclu entre la Fédération de Russie et la République turque, une trêve est entrée en vigueur dans la zone de désescalade de la province d'Edleb, le 31 août 2019 à 6 heures.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 58 violations, dans les provinces de Lattaquié (13), d'Alep (12), d'Edleb (29) et de Hama (4).

Le bureau turc a quant à lui recensé 57 violations, dans les provinces de Lattaquié (15), d'Edleb (17), de Hama (19) et d'Alep (6).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés a conduit deux opérations humanitaires, qui ont permis de distribuer à la population :

- 350 colis alimentaires d'un poids total de 2,048 tonnes à Alep ;
- 500 colis alimentaires d'un poids total de 2,925 tonnes à Kharabicha (province d'Alep).

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 2 292. Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3 852,855 tonnes.
